

SG/SF/EB

Département de l'Aude
Canton de LEZIGNAN-CORBIERES
Commune de LEZIGNAN-CORBIERES

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité - Fraternité

ARRÊTE DU MAIRE**PORTANT FERMETURE TEMPORAIRE
DU JARDIN PUBLIC « VICTOR HUGO »**

Nous, Maire de la Commune de Lézignan-Corbières,

VU, les dispositions des articles L 2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'aménagement des décorations de Noël dans le jardin public le lundi 23 novembre 2020,

Considérant qu'il convient de sécuriser le jardin public pendant cette intervention,

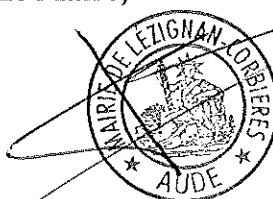
ARRETONS

ARTICLE 1 : Pour permettre l'aménagement des décorations de Noël, le jardin public « Victor Hugo » sera fermé au public le lundi 23 novembre 2020.

ARTICLE 2 : MM. Le Directeur Général des Services par intérim, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie et le Chef de Poste de la police Municipale sont chargés, chacun en ce qui concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lézignan-Corbières, le 20 novembre 2020

Le Maire,


Gérard FORCADA